

Délibération n°192/2025

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre**

SEANCE DU 23 OCTOBRE 2025

Date de convocation : 17 octobre 2025	Nombre de présents : 52
Effectif légal du conseil communautaire : 80	Nombre de pouvoirs : 7
Nombre de membres en exercice : 79	Nombre de votants : 59
Date d'affichage : 17 octobre 2025	

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois octobre à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle de la Halle aux Grains de la commune de Toucy, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du dix-sept octobre deux mil vingt-cinq, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : ABRY Gilles, BEAUJARD Maryse, BROUSSEAU Chantal, BUTTNER Patrick, CHANTEMILLE Sophie, CORDE Yohann, CORDET Yannick, CORDIER Catherine, COUET Micheline, D'ASTORG Gérard, DAVEAU Max, DESNOYERS Jean, FOUQUET Yves, FOURNIER Jean-Claude, GAVILLON Francine, GERARDIN Jean-Pierre, GIROUX Jean-Marc, GRAUX Sylvain, GROSJEAN Pascale, HABAY BARBAULT Céline, HERMIER Bernadette, JARD Nathalie, JASKOT Richard, JAVON Fabienne, KOTOVTCHIKHINE Michel, LEGER Jean-Marc, LEPRÉ Sandrine, LETELLIER Francis, MASSÉ Jean, MÉNARD Elodie, MICHEL Nathalie, MILLOT Claude, MORISSET Dominique, PAURON Éric, PICARD Christine, POUILLOT Denis, PROT Michel, RAMEAU Etienne, RAVERDEAU Chantal, RENAUD Patrice, RIGAULT Jean-Michel, ROY Daniel, SALAMOLARD Jean-Luc, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, SOCHON Christian, VAN DAMME Hervé, VANDAELE Jean-Luc, VANHOUCHE André, VASSENT Frédéric, VIGOUROUX Philippe, VUILLERMOZ Rose-Marie, WERA Patricia,.

Délégués titulaires excusés : BECKER Cécile, CARRÉ Michel (suppléante Mme WERA), CONTE Claude (suppléant M. VAN DAMME), DEMERSSEMAN Gilles (pouvoir à M. Kotovtchikhine), DROUHIN Alain (pouvoir à Mme Beaujard), JACQUET Luc (suppléant M. Graux), JACQUOT Brigitte, LHOUE Mireille, LOURY Jean-Noël (pouvoir à Desnoyers), PERRIER Benoit, PRIGNOT Roger (pouvoir à Mme Michel), SAULNIER Nathalie (pouvoir à Mme Javon), THIEULENT Maryline (pouvoir à M. Vassent), WLODARCZYK Monique (suppléante Mme Gavillon), XAINTE Arnaud (pouvoir à Mme Grosjean).

Délégués absents : CHAMPAGNAT Jean-Louis, CHARPENTIER Dominique, CHEVALIER Jean-Luc, CHOUBARD Nadia, DA SILVA MOREIRA Paulo, DUFOUR Vincent, FOUCHER Gérard, GERMAIN Robert, GUILLAUME Philippe, HOUBLIN Gilles, JOURDAN Brice, MACCHIA Claude, MELLIN Solange, REVERDY Chantal, REVERDY Gilles, SANCHIS Jean-Pierre.

Secrétaire de Séance : COUET Micheline

OBJET : Avenant au marché relatif à la révision du SCoT de Puisaye-Forterre Val d'Yonne, la finalisation du PLUi de l'ex-Communauté de communes Cœur de Puisaye et la finalisation des PLU communaux en Forterre

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Considérant les délibérations des conseils communautaires prescrivant la révision générale du Schéma de Cohérence Territoriale de Puisaye-Forterre Val d'Yonne, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Cœur de Puisaye et les délibérations des conseils municipaux pour l'élaboration des PLU ;
- Considérant l'acte d'engagement avec le titulaire du marché public « E.A.U SAS » pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage public (AMO) dans la révision du Schéma de Cohérence Territoriale de Puisaye-Forterre Val d'Yonne, la finalisation du PLUi de l'ex-Communauté

Délibération n°192/2025

de communes Cœur de Puisaye et la finalisation des PLU communaux de Fontenailles, Courson-les-Carières et Val-de-Mercy ;

- Considérant la proposition financière pour l'avenant n°1 de la MOA au marché relatif à la révision du SCoT de Puisaye-Forterre Val d'Yonne, la finalisation du PLUi de l'ex-Communauté de communes Cœur de Puisaye et la finalisation des PLU communaux de Fontenailles, Courson-les-Carières et Val-de-Mercy ;
- Considérant que le pouvoir adjudicateur du marché s'est engagé avec le titulaire sur la base d'une DPGF (Décomposition du Prix Global Forfaitaire) comprenant l'ensemble des prix pour chacune des phases ;
- Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président en charge de l'urbanisme,
- Sur proposition du Président,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (59 voix pour) :

- **Approuve la proposition d'avenant n°1 de la MOA au marché relatif à la révision du SCoT de Puisaye-Forterre Val d'Yonne, la finalisation du PLUi de l'ex-Communauté de communes Cœur de Puisaye et la finalisation des PLU communaux de Fontenailles, Courson-les-Carières et Val-de-Mercy, d'un montant de 16 750 € HT,**
- **Dit que les crédits sont inscrits au budget principal 2025,**
- **Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

